

**Rapport Annuel – BSO CONVERTIBLE**  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021

**BSO CONVERTIBLE**

FR0000424707 PART D

FR0007495460 PART C

<b>NATURE</b>	<b>OPCVM</b>
<b>TYPE</b>	<b>FCP</b>
<b>SOCIETE DE GESTION</b>	<b>SAINT OLIVE GESTION</b>
<b>DELEGATION DE GESTION</b>	<b>SAINT OLIVE ET CIE</b>
<b>COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>	<b>AURYS</b>
	<b>ENTREPRENEURS SAS</b>

<b>VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2021 PART D</b>	<b>84,28€</b>
<b>NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2021</b>	<b>6 013</b>
<b>PART D</b>	
<b>VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2021 PART C</b>	<b>95,19€</b>
<b>NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2021</b>	<b>646 010</b>
<b>PART C</b>	

### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## BSO CONVERTIBLE

Part C  
Code ISIN : FR0007495460  
Fonds Commun de Placement  
Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif est de maximiser, sur deux ans, la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire active en privilégiant les placements en instruments de type convertible ou indexé dont le sous-jacent est l'action d'une société européenne.

L'indicateur de référence est l'indice EXANE ECI-Euro. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Il est calculé coupons réinvestis.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active.

La sélection de titres a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.

Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price Earning, Price/Cash Flow, Valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée.

Le gérant met en œuvre sa sélection d'entreprises à travers des instruments de type convertible ou indexé (obligation convertible en action, obligation remboursable en action, obligation à bon de souscription d'action, obligation indexée, obligation échangeable et obligations convertibles synthétiques), sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. La société de gestion conduit sa propre analyse crédit dans la sélection des émetteurs, avec une approche très sélective qui s'appuie notamment sur la prévision des cash-flows, la liquidité, le bilan, les taux de marché des emprunts par durée. Cette analyse est comparée à la hiérarchie et l'analyse des agences de notation mais ne s'appuie que partiellement sur celles-ci. Le fonds peut investir sur des titres non notés ou notés en catégorie spéculative par les agences de notation ou jugés équivalents par la société de gestion.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 100% en obligations classiques et instruments du marché monétaire à taux fixe, taux variable ou taux révisable d'émetteurs européens libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir d'actions en direct, excepté à titre transitoire lorsque celles-ci sont issues d'une conversion ou d'un échange. Le fonds est cependant exposé au risque actions par la nature même des obligations convertibles, celles-ci étant sensibles au cours de leur sous-jacent, c'est-à-dire l'action contre laquelle l'obligation peut être échangée ou convertie. Le risque actions (delta) ne pourra représenter plus de 60% de l'actif.

Le fonds est investi à 90% en titres libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM ou FIA de droit français à destination d'investisseurs non professionnels et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 6.

Pour les parts C : les revenus sont capitalisés (parts de capitalisation).

Pour les parts D : les revenus sont distribués (parts de distribution).

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE

Durée de placement recommandée : deux ans minimum

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,		A risque plus élevé,				
←		→				
rendement potentiellement plus faible		rendement potentiellement plus élevé				
1	2	3	4	5	6	7

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque élevé dû à son exposition au marché d'actions et/ou de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

**Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :**

**Risque de crédit :** il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

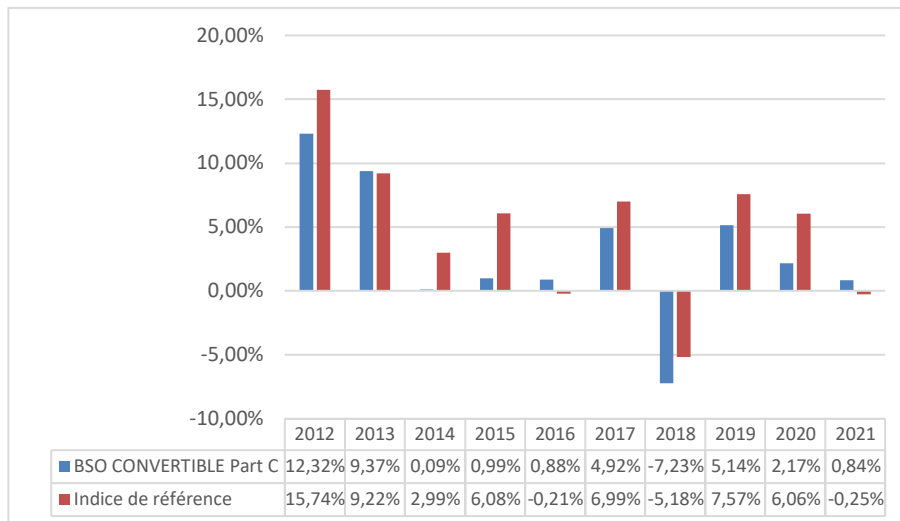
## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	1,50%	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,09%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

## PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 11/10/1995. La part présentée a été créée le 11/10/1995.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

A compter du 25/08/2021, les frais liés à l'utilisation de l'indice de référence sont à la charge de l'OPCVM.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail [lyon@bsosoc.com](mailto:lyon@bsosoc.com) ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

### Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

### Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

### Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet ([www.banquesaintolive.com](http://www.banquesaintolive.com)) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2022.**

### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## BSO CONVERTIBLE

Part D

Code ISIN : FR0000424707

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif est de maximiser, sur deux ans, la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire active en privilégiant les placements en instruments de type convertible ou indexé dont le sous-jacent est l'action d'une société européenne.

L'indicateur de référence est l'indice EXANE ECI-Euro. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Il est calculé coupons réinvestis.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active.

La sélection de titres a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.

Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price Earning, Price/Cash Flow, Valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée.

Le gérant met en œuvre sa sélection d'entreprises à travers des instruments de type convertible ou indexé (obligation convertible en action, obligation remboursable en action, obligation à bon de souscription d'action, obligation indexée, obligation échangeable et obligations convertibles synthétiques), sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. La société de gestion conduit sa propre analyse crédit dans la sélection des émetteurs, avec une approche très sélective qui s'appuie notamment sur la prévision des cash-flows, la liquidité, le bilan, les taux de marché des emprunts par durée. Cette analyse est comparée à la hiérarchie et l'analyse des agences de notation mais ne s'appuie que partiellement sur celles-ci. Le fonds peut investir sur des titres non notés ou notés en catégorie spéculative par les agences de notation ou jugés équivalents par la société de gestion.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 100% en obligations classiques et instruments du marché monétaire à taux fixe, taux variable ou taux révisable d'émetteurs européens libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir d'actions en direct, excepté à titre transitoire lorsque celles-ci sont issues d'une conversion ou d'un échange. Le fonds est cependant exposé au risque actions par la nature même des obligations convertibles, celles-ci étant sensibles au cours de leur sous-jacent, c'est-à-dire l'action contre laquelle l'obligation peut être échangée ou convertie. Le risque action (delta) ne pourra représenter plus de 60% de l'actif.

Le fonds est investi à 90% en titres libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM ou FIA de droit français à destination d'investisseurs non professionnels et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 6.

Pour les parts D : les revenus sont distribués (parts de distribution).

Pour les parts C : les revenus sont capitalisés (parts de capitalisation).

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE

Durée de placement recommandée : deux ans minimum

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque élevé dû à son exposition au marché d'actions et/ou de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

#### Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

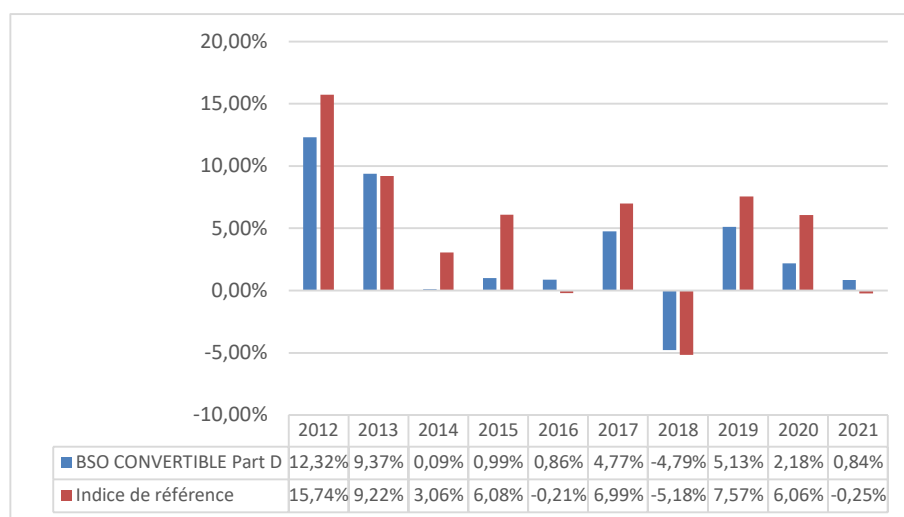
## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	1,50%	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,09%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

## PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 11/10/1995. La part présentée a été créée le 11/10/1995.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

A compter du 25/08/2021, les frais liés à l'utilisation de l'indice de référence sont à la charge de l'OPCVM.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail [lyon@bsosoc.com](mailto:lyon@bsosoc.com) ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

### Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

### Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

### Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet ([www.banquesaintolive.com](http://www.banquesaintolive.com)) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2022.**

## RAPPORT D'ACTIVITE

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHÉ

Ayant démarré l'année sur une tendance toujours positive grâce notamment à la proposition de plan de relance de 1900 milliards de dollars du nouveau Président américain Joe Biden, au maintien de la politique favorable des banques centrales et à l'annonce de plusieurs opérations de M&A, les marchés ont été rattrapés par la pandémie dès le mois de février.

En effet, le nombre de cas a continué son implacable progression, assortie de nouveaux variants, et les campagnes de vaccination ont démarré lentement à l'exception de quelques pays, ce qui a nécessité le prolongement ou le renforcement des mesures sanitaires. Si l'année 2021 est certainement celle de la reprise économique, celle-ci s'est donc un peu fait attendre. Les marchés ont de ce fait subi des prises de profits, accentuées par l'incertitude créée par le bras de fer aux Etats-Unis entre les petits épargnants spéculateurs à la hausse et les « hedge funds » vendeurs à découvert, et par la forte volatilité du bitcoin, qui a fait craindre des difficultés chez certains intermédiaires. Si celles-ci ont été résolues, la tendance n'en demeurerait pas moins fragilisée, d'autant que des pressions haussières sur les taux d'intérêt dans un contexte de hausse des coûts des entreprises (matières premières, fret, ...) ont commencé à apparaître.

Parallèlement, le taux à 10 ans des emprunts d'Etat américains a repassé la barre des 1.5%, atteignant près de 1.75% au 31 mars, tandis que le taux à 10 ans de l'Etat français faisait une incursion en territoire positif. Ceci s'explique par la forte accélération de la croissance notamment aux Etats-Unis et en Chine, qui a entraîné la poursuite de la remontée des matières premières industrielles, avec un pétrole brut repassé au-dessus des 65 dollars. Les investisseurs anticipaient une poursuite de cette tendance à moyen terme avec des taux d'inflation atteignant 4 à 5 % aux Etats-Unis, ce qui entraînerait une hausse des taux d'intérêt significative. Dans ce contexte, les marchés actions apparaîtraient surévalués et connaîtraient une correction significative, notamment pour les secteurs à multiple élevé : technologie, biotechnologie, e-commerce, numérique, luxe,... C'est ce qu'a reflété la correction des marchés en février, particulièrement marquée sur ces secteurs, alors que les valeurs cycliques, dont le rebond potentiel paraissait le plus élevé, résistaient mieux voire montaient grâce à une rotation sectorielle en leur faveur.

Mais elle n'a été que temporaire et les marchés ont repris leur hausse rapidement, rassurés par les banques centrales et la reprise de l'activité. Si les indices de prix restaient soutenus (de l'ordre de 5% annualisé aux Etats-Unis et 2% en Europe), ainsi que les prix des matières premières et les coûts de transport, les marchés obligataires ont finalement considéré ce facteur comme transitoire et les taux des emprunts d'Etat se sont de nouveau détendus et ont terminé le semestre en-dessous de 1.5% pour le 10 ans américain et en territoire très légèrement positif pour le 10 ans français, ce qui justifie toujours les niveaux de valorisation actuels des actions relativement élevés.

Tous les indicateurs de croissance sont restés au vert (PIB français sans cesse révisé en hausse jusqu'à plus de 6% en 2021, indices de confiance du consommateur ou des chefs d'entreprises, créations d'emploi) et cela a permis également aux analystes de poursuivre leurs révisions à la hausse des prévisions de résultats, facteur essentiel de soutien des actions également.

Le premier semestre 2021 s'est donc achevé sur une tendance toujours très favorable, avec des liquidités abondantes, la poursuite de la vaccination à grande échelle et les dernières levées des contraintes sanitaires. Ceci a permis aux indices actions de continuer à progresser, atteignant de nouveaux records aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe : CAC 40 + 17.23%, STOXX 50 +13%, S&P 500 +14.4% en dollar, ....

Le mois de juillet s'est caractérisé par un duel plus acharné que jamais entre le variant delta et la vaccination...et une fois de plus ce sont les marchés financiers qui ont gagné. En effet, si les prévisions ont continué d'être révisées à la hausse (PIB US à 10% et France à 5% en 2021, croissance des bénéficiaires à +38% aux Etats-Unis pour l'année 2021 et +43% en Europe), ce qui soutient les actions, les marchés semblaient convaincus que nous étions en train de passer le pic en termes d'accélération de la croissance comme de l'inflation.

Il en a résulté un net repli des taux d'intérêt : en dessous de 1.3% pour le 10 ans américain et de nouveau en territoire négatif pour le 10 ans français. Ainsi, les deux corrections de 3 à 4% des indices boursiers qui se sont produites au cours du mois de juillet ont rapidement trouvé un support, permettant de se rapprocher ensuite rapidement des plus hauts précédents.

Puis au cours de l'été, alors que les marchés continuaient à se bercer du nouvel alignement des planètes (retour de la croissance, maintien des taux d'intérêt sur des niveaux très bas, banques centrales éternellement accommodantes...), le rappel par le gouvernement chinois de ses priorités a ramené les intervenants à une réalité plus contrastée.

Déjà en 2018, le resserrement monétaire chinois avait créé un coup de froid violent sur les marchés. Cette année, il a fallu attendre l'annonce de nouvelles mesures pour mettre au pas les géants de la technologie ou en faveur d'une « prospérité partagée », ainsi que la situation menaçante d'Evergrande (dont le risque systémique doit être évité, l'immobilier chinois représentant 25% du PIB et 40% du patrimoine des ménages), pour que l'on se souvienne de ce que la Chine avait toujours souhaité : calmer la spéculation (boursière, immobilière, sur les cryptomonnaies,..) pour préserver la stabilité financière,



diminuer les pratiques de « shadow banking » pour limiter les excès du crédit et la contagion incontrôlée en cas de défaut d'un intervenant, mettre en place des mesures de contrôle social, de redistribution des revenus et des réglementations (anti-monopole, contrôle des « fin-techs », sécurité des données, restrictions de contenus, contrôle des données concernant les consommateurs,...) pour apaiser les tensions sociales.

Par ailleurs, malgré un début de ralentissement de la croissance mondiale, les chiffres d'inflation sont restés élevés, alors que les prix des matières premières restaient en hausse, notamment ceux de l'énergie, que le dollar était en hausse et que le chômage demeurait relativement bas dans la majorité des pays. Ceci a entraîné une nouvelle remontée des taux des emprunts d'Etat à partir de fin septembre (1.7% sur le 10 ans américain et 0.25% sur le 10 ans français mi-octobre, soit environ 40 points de base de hausse sur moins de deux mois) et une tension de l'ordre de 20 à 30 centimes sur les « spreads » de crédit. Et les banques centrales occidentales, tout en essayant de rassurer et de temporiser, ont clairement laissé entendre que la baisse de leurs achats d'obligations pourrait intervenir soit dès la fin de l'année, soit dans les premiers mois de 2022.

Les marchés actions occidentaux n'ont pas manqué de refléter ce regain d'aversion au risque depuis septembre, avec des corrections de 4 à 6% pour les indices américains et de 2 à 4% pour les indices européens en septembre, y compris les indices d'obligations convertibles. Puis les marchés ont repris leur ascension en octobre, soutenus par des résultats d'entreprise en général supérieurs aux attentes, dans un contexte de hausse modérée des taux d'intérêt.

Le consensus des analystes attend dorénavant une progression des résultats du STOXX 600 de 17% en 2021 et 22% en 2022, avec des records de marge bénéficiaire, comme aux Etats-Unis. Si certains secteurs souffrent encore de pénuries ou d'une activité qui n'a pas encore retrouvé les niveaux d'avant le COVID (automobile, moyens de paiements, compagnies aériennes, hôtellerie,...), la plupart des grandes entreprises ont réalisé de nouveaux records de chiffre d'affaires et de rentabilité, ce qui permet aux indices actions de s'acheminer vers de nouveaux plus hauts.

Par ailleurs, si l'inflation réalise aussi de nouveaux records, les banques centrales ont réussi à rassurer les investisseurs quant à son caractère temporaire et à leur capacité à ajuster leurs achats d'obligations de façons optimale.

La fin du mois de novembre a fait entrer les marchés dans une phase plus volatile du fait de la 5ème vague de COVID 19, moins meurtrière mais spectaculaire dans certains pays (record de contamination en Allemagne notamment) et du nouveau variant Omicron. Ceci a fait craindre un ralentissement économique plus fort que prévu en 2022, alors que les économies chinoises et japonaises sont déjà très affaiblies et que les goulots d'étranglement sur certaines matières premières ou sur les semi-conducteurs ne se résorbent que lentement.

Par ailleurs, l'inflation continue d'être relativement élevée (+4.9% en zone euro et +5.3% aux Etats-Unis sur un an) ce qui a entraîné de nouvelles craintes de hausses des taux.

Si les emprunts d'Etat n'ont souffert que temporairement, les actions et le crédit ont connu une correction de 3 à 7% selon les indices la deuxième quinzaine de novembre. L'euro a également souffert de ces risques plus marqués sur la zone et de la remontée du pétrole, baissant jusqu'à 1.12 par rapport au dollar.

L'année 2021 s'est terminée avec une poursuite de la hausse des marchés malgré les craintes sanitaires et inflationnistes qui restent sous contrôle pour l'instant.

Les taux d'intérêt se sont de nouveau tendus en fin de mois de décembre, s'ajustant à des politiques monétaires moins favorables et des prix de matières premières qui continuent à monter. Néanmoins les investisseurs s'attendent à une stabilisation de la croissance en 2022 avec une base de comparaison plus élevée et un variant Omicron toujours très présent quoi que moins meurtrier, ce qui devrait calmer les anticipations.

Ce scénario reste favorable pour les marchés d'actions, d'autant que la croissance des bénéficiaires va rester soutenue, au moins pour les premiers mois de l'année (+7 à 10% attendu pour les marchés occidentaux) ainsi que pour les obligations d'entreprises avec des bilans qui continuent à s'améliorer.

Les indices boursiers ont donc continué à inscrire des niveaux records avec des progressions qui ne s'étaient pas vues souvent depuis les années 90 : +28.85% pour le CAC 40, +15.79% pour le DAX, S&P 500 +26.9%, Stoxx 600 +22.25%.... Seule l'Asie reste plus mitigée, avec notamment Hong-Kong en baisse de 14% sur l'année du fait des incertitudes liées à la Chine.

Bien sûr quelques signes de surchauffe boursière et d'euphorie dans la valorisation des actifs en général n'auront pas échappé aux observateurs : records d'optimisme, records de flux dans le « private equity », records de montants de fusions-acquisitions, records de multiples de valorisation des actions aux Etats-Unis, rendements des obligations d'entreprises au plus bas, record du bitcoin, de l'or, des prix de l'immobilier,...sans compter la politique de la BCE qui maintient des taux d'intérêt bas.

Mais les marchés actions présentent encore fin 2021 le meilleur potentiel de rentabilité à moyen terme comparativement à tous les autres actifs.

Au 30 décembre 2021, la structure du portefeuille était la suivante :

- Obligations Convertibles Court terme : 28%
- Obligations Convertibles Convexes Investment Grade : 17%
- Obligations Convertibles Equilibrées: 32%
- Obligations Convertibles High Delta : 10%
- Obligations Convertibles High Yield : 7%

Le fonds a progressé de 0.84% au cours de l'année 2021. La volatilité du fonds a été limitée à 2.2%.

Nous privilégions les obligations avec un plancher actuariel élevé et un profil convexe. Nous évitons les profils de risque trop linéaires. Nous sommes également très attentif aux valorisations des sous-jacents à ce stade du cycle.

Le portefeuille est composé de plus de 69 obligations pour réduire au maximum le risque idiosyncratique.

Le delta du portefeuille est de 25% avec une distance au plancher actuariel de 5.5%.

En terme de rating, le portefeuille est composé à 58% d'Investment Grade, 11% de High Yield et 31% de non noté pour une duration moyenne de 2.52.

Au cours de l'année 2021, le fonds a bénéficié du rétrécissement des spreads de crédit ainsi que de la remonté des actions. Cependant, la structure sectorielle de l'univers européen (valeurs de croissance et utilities) a provoqué une sous-performance de la classe d'actif par rapport au reste du marché actions.

BSO Convertible surperforme l'indice ECI € de 1.09%.

#### MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la période, l'OPCVM a fait l'objet de plusieurs modifications.

Le 17 mars 2021, l'OPCVM a fait l'objet d'une mutation. La gérance a décidé de modifier la stratégie d'investissement de la manière suivante :

	Avant	Après
Titres intégrant des dérivés	75% max	95% max

Le dossier de mutation a été approuvé par l'AMF.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, suite à la décision de la gérance, les frais liés à l'utilisation de l'indice EXANE ECI-EURO calculé coupons réinvestis sont à la charge du fonds.

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Les 5 principaux mouvements dans la composition du portefeuille sont les suivants :

Instrument financier	Acquisitions
BFT AUREUS ISR I C	12 305 336,80 €
ARCH OBLI ZCP 03-23	8 690 064,00 €
EDF ZCP 09-24	8 085 692,00 €
AMER MOVI ZCP 03-24	5 192 202,00 €
ELIO CAPI ZCP 12-22	3 749 510,00 €

Instrument financier	Cessions
BFT AUREUS ISR I C	- 10 557 062,16 €
ARCH OBLI ZCP 03-23	- 7 780 411,00 €
EDF ZCP 09-24	- 7 486 578,00 €
IBER INTE ZCP 11-22	- 3 794 285,00 €
DEUT PO 0.05 06-25	- 3 099 710,28 €

Au total, la société de gestion a effectué les mouvements suivants :

- Acquisition : 118 369 784,00 €
- Cessions : - 96 445 982,08 €



**EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».

Les décisions concernant le FCP sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. Le FCP étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2021, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022.

**RISQUE GLOBAL**

Conformément au prospectus de l'OPCVM, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

**INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DE GESTION****AUDIT EXTERNES**

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion et de l'OPC n'ont pas émis de « management letter » faisant état de recommandations à la direction de la société de gestion.

**SYSTEMES OPERANTS**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur de système opérant.

**CONTROLE DES OPERATIONS**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation de l'OPC.

**SUIVI DES RECLAMATIONS**

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant l'OPC.

**RAPPORT DE CONFORMITE**

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre un dispositif de conformité et de contrôle interne adapté à la taille et à la nature de ses activités et risques afin de garantir le respect des décisions et des procédures de la société de gestion.

Le plan de contrôle annuel intègre les contrôles suivants : contrôle de la documentation réglementaire des OPC, contrôle des ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôle de la procédure de meilleure sélection des intermédiaires, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la volatilité, contrôle de la performance, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des extournes, contrôle de l'exercice des droits de vote, contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

**RAPPORT SUR LES RISQUES**

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnelles des procédures de prévention et de gestion des risques.

Au cours de l'exercice écoulé, les modalités d'évaluation et de suivi des risques de l'OPC ont conduit à l'identification d'aucune anomalie significative relative à la valorisation de l'OPC et à son exposition aux risques suivants :

- Risque de marché ;
- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

**RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION**

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

**UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels des OPC.

## AUTRES INFORMATIONS

### PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion veille à servir au mieux les intérêts de ses clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

Nos obligations de meilleure exécution sont « analogues » à celles qui s'imposent à nos intermédiaires : il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures raisonnables permettant de sélectionner les entités les plus à même de fournir le meilleur résultat possible à nos clients.

Le choix des intermédiaires se fait, à partir d'un dossier d'agrément, selon les critères suivants :

- Compétences techniques : exactitude de l'enregistrement des données, traitement des ordres groupés et des ordres individualisés, réponse des ordres, information sur les opérations sur titres ;
- Qualité de la communication des données : télétransmission, télécopie, etc ;
- Qualité de la recherche et disponibilité pour des réunions délocalisées ;
- Coût minimal pour les petits ordres.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Chaque année, les intermédiaires avec lesquels la société de gestion a été en relation font l'objet d'une évaluation. Le contrôle interne de la société de gestion s'assure du respect de cette procédure, notamment par un contrôle des ordres de bourse et du dépouillement des ordres.

### POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre la société et ses clients, entre plusieurs clients, entre les OPC et ses clients.

Pour pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer :

- L'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs clients ;
- La définition des procédures à suivre et des mesures à prendre en vue de gérer ces conflits.

Les procédures mises en place permettent d'assurer un contrôle des éventuels conflits, en nous intéressant plus spécifiquement aux situations suivantes :

- La sélection des intermédiaires financiers ;
- La relation avec les partenaires commerciaux ;
- La séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- La séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- La circulation des informations confidentielles ou privilégiées conformément au Règlement déontologique, aux procédures internes et à la réglementation en vigueur notamment dans le cadre de la prévention des abus de marchés ;
- Les transactions personnelles des collaborateurs de la société de gestion ;
- Les cadeaux et/ou avantages que les collaborateurs de la société de gestion seraient susceptibles de recevoir ;
- Plus généralement, les règles internes d'organisation de la société de gestion.

### POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation semestrielle des entreprises composant le portefeuille des OPC dont la valorisation est supérieure ou égale à 80 millions d'euros.

**RISQUE DE DURABILITE**

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Le risque en matière de durabilité est lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le FCP ne prend pas en compte, directement et simultanément, dans sa politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (dits critères « ESG »). Si la société de gestion a vocation à intégrer progressivement des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement, elle n'a pas pour objectif de réduire le risque de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion s'engage à établir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques en n'encourageant pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux, dirigeants effectifs et gestionnaires de portefeuilles et d'OPC.

La Politique de rémunération de l'ensemble des personnes identifiées relève du « Comité des rémunérations » du groupe constitué de BANQUE SAINT OLIVE et de ses filiales sociétés de gestion (SAINT OLIVE GESTION et SAINT OLIVE et Cie). A ce titre, le Comité s'assure de la conformité de la Politique de rémunération du personnel au regard de la réglementation en vigueur et tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de la société de gestion, ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2021, les montants des rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (4 personnes au 31 décembre 2021) se sont élevés à 734 940 euros pour la partie rémunération fixe et 410 332 euros pour la partie rémunération variable.

**RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Le présent rapport financier est établi sous la responsabilité de SAINT OLIVE GESTION. La société de gestion atteste qu'à sa connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du FCP. La société de gestion atteste également que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du FCP.

Louis SAINT OLIVE, gérant.

# **BSO CONVERTIBLE**

**COMPTES ANNUELS**  
**31/12/2021**

## BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>60 002 496,70</b>	<b>49 000 366,63</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>57 061 212,20</b>	<b>47 795 786,58</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	57 061 212,20	47 795 786,58
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 941 284,50</b>	<b>1 204 580,05</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 941 284,50	1 204 580,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>10 500,00</b>	<b>14 150,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 500,00	14 150,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>2 049 135,98</b>	<b>3 747 328,13</b>
Liquidités	2 049 135,98	3 747 328,13
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>62 062 132,68</b>	<b>52 761 844,76</b>



## BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	60 669 847,04	50 898 601,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 768 113,05	2 089 726,66
Résultat de l'exercice (a,b)	-433 389,85	-269 199,51
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>62 004 570,24</b>	<b>52 719 129,14</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>57 562,44</b>	<b>42 715,62</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	57 562,44	42 715,62
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>62 062 132,68</b>	<b>52 761 844,76</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 220,13	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	226 188,74	265 886,84
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>233 408,87</b>	<b>265 886,84</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	13 960,95	2 352,49
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>13 960,95</b>	<b>2 352,49</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>219 447,92</b>	<b>263 534,35</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	611 010,83	480 192,01
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-391 562,91</b>	<b>-216 657,66</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-41 826,94	-52 541,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-433 389,85</b>	<b>-269 199,51</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

A partir du 15/10/19, le taux de frais de gestion est appliqué sur la base suivante : actif net - liquidités - fonds saint Olive - 3 OPC (BFT Statere, BFT Aureus et CPR Monetaire).

Le taux appliqué sur cette base est de : 1.20 % TTC pour les parts C et D.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts BSO CONVERTIBLE C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BSO CONVERTIBLE D	Distribution	Capitalisation



## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>52 719 129,14</b>	<b>51 031 961,90</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	16 165 643,81	18 055 252,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 354 198,07	-17 513 179,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 452 621,64	2 939 569,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 389 417,26	-1 369 511,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-12 424,96	-137 921,72
Différences de change	-319 579,45	76 608,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-865 641,70	-146 993,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-642 558,93	223 082,77
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-223 082,77	-370 076,44
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-391 562,91	-216 657,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>62 004 570,24</b>	<b>52 719 129,14</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 061 212,20	92,03
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>57 061 212,20</b>	<b>92,03</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	57 061 212,20	92,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 049 135,98	3,30
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 534 917,75	5,70	8 951 939,14	14,44	21 867 467,68	35,27	12 271 921,83	19,79	10 434 965,80	16,83
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 049 135,98	3,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 288 342,39	5,30	1 375 663,37	2,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	10 500,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>10 500,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	57 562,44
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>57 562,44</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-47 062,44</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part BSO CONVERTIBLE C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	170 528,00000	16 165 643,81
Parts rachetées durant l'exercice	-77 273,00000	-7 320 808,69
Solde net des souscriptions/rachats	93 255,00000	8 844 835,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	646 010,00000	
<b>Part BSO CONVERTIBLE D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-398	-33 389,38
Solde net des souscriptions/rachats	-398	-33 389,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 013	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part BSO CONVERTIBLE C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part BSO CONVERTIBLE D</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
<b>Parts BSO CONVERTIBLE C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	605 430,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts BSO CONVERTIBLE D</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 580,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant



### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-433 389,85	-269 199,51
<b>Total</b>	<b>-433 389,85</b>	<b>-269 199,51</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts BSO CONVERTIBLE C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-429 847,55	-266 463,32
<b>Total</b>	<b>-429 847,55</b>	<b>-266 463,32</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts BSO CONVERTIBLE D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 542,30	-2 736,19
<b>Total</b>	<b>-3 542,30</b>	<b>-2 736,19</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 768 113,05	2 089 726,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 768 113,05</b>	<b>2 089 726,66</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts BSO CONVERTIBLE C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 753 661,38	2 068 485,90
<b>Total</b>	<b>1 753 661,38</b>	<b>2 068 485,90</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts BSO CONVERTIBLE D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 451,67	21 240,76
<b>Total</b>	<b>14 451,67</b>	<b>21 240,76</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>55 123 712,28</b>	<b>50 859 188,91</b>	<b>51 031 961,90</b>	<b>52 719 129,14</b>	<b>62 004 570,24</b>
<b>Parts BSO CONVERTIBLE C en EUR</b>					
Actif net	54 481 578,76	50 247 801,34	50 424 608,09	52 183 272,78	61 497 771,69
Nombre de titres	575 109,00000	571 717,00000	545 711,00000	552 755,00000	646 010,00000
Valeur liquidative unitaire	94,73	87,88	92,40	94,40	95,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,76	1,20	1,53	3,74	2,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,49	-0,41	-0,55	-0,49	-0,66
<b>Parts BSO CONVERTIBLE D en EUR</b>					
Actif net	642 133,52	611 387,57	607 353,81	535 856,36	506 798,55
Nombre de titres	7 656	7 857	7 424	6 411	6 013
Valeur liquidative unitaire	83,87	77,81	81,80	83,58	84,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,45	1,06	1,36	3,31	2,40
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,43	-0,35	-0,48	-0,43	-0,58

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BASF 0.925% 09-03-23 EMTN	USD	500 000	442 955,79	0,72
DELIVERY HERO SE 1.0% 30-04-26	EUR	500 000	446 363,89	0,72
DELIVERY HERO SE 2.125% 10-03-29	EUR	500 000	447 507,20	0,72
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	800 000	960 308,11	1,55
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	500 000	498 860,00	0,81
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	900 000	943 582,89	1,52
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	1 000 000	964 920,00	1,55
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	1 100 000	1 132 934,00	1,83
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	700 000	723 936,50	1,16
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	1 000 000	1 025 382,88	1,65
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	400 000	437 406,74	0,71
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	300 000	332 761,68	0,54
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>8 356 919,68</b>	<b>13,48</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	400 000	360 070,00	0,58
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>360 070,00</b>	<b>0,58</b>
<b>BELGIQUE</b>				
AKKA TECHNOLOGIES 3.5% PERP CV	EUR	600 000	600 078,03	0,97
BIOCARTIS GROUP NV 4.0% 09-05-24	EUR	200 000	160 757,57	0,25
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23	EUR	70 532	560 764,67	0,90
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	1 400 000	1 496 404,00	2,42
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>2 818 004,27</b>	<b>4,54</b>
<b>DANEMARK</b>				
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 21-05-24	EUR	300 000	332 952,00	0,54
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>332 952,00</b>	<b>0,54</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	100 000	135 118,02	0,22
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	800 000	786 707,73	1,27
CO ECONIMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	2 100 000	2 098 118,54	3,38
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU ZCP 22-06-25	EUR	500 000	521 567,50	0,84
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	1 400 000	1 421 764,85	2,30
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>4 963 276,64</b>	<b>8,01</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
CORNWALL JERSEY 0.75% 16-04-26	GBP	500 000	522 846,83	0,84
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-02-24	EUR	200 000	232 319,00	0,38
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>755 165,83</b>	<b>1,22</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	3 900	203 065,20	0,33
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	35 580	571 877,34	0,93
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	800 000	1 381 004,00	2,23
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	900 000	963 423,00	1,56
CARREFOUR ZCP 27-03-24 CV	USD	1 000 000	915 651,21	1,48
CBO TERRITORIA 3.75% 01-07-24	EUR	105 000	519 750,00	0,84
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	12 579	780 074,11	1,25

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	7 000	457 110,50	0,73
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	142 500	1 972 770,00	3,18
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	40 700	1 282 070,35	2,07
ENGIE 0.0% 02-06-24 CV	EUR	2 561	238 012,94	0,39
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	8 500	728 220,50	1,17
KERING ZCP 30-09-22 CV EMTN	EUR	400 000	479 046,00	0,77
KORIAN 0.875% 06-03-27 CV	EUR	19 000	1 091 901,50	1,76
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	7 500	504 858,75	0,82
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	3 321	468 246,06	0,75
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	5 500	137 500,00	0,22
QUADIENT SA 3.375% PERP CV	EUR	3 500	204 953,00	0,33
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	4 500	617 823,00	0,99
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	2 700	484 513,65	0,79
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 15-06-26	EUR	1 850	415 591,40	0,67
TOTALENERGIES SE 0.5% 02-12-22 CV	USD	1 200 000	1 083 914,64	1,75
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	9 850	1 112 867,78	1,79
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	12 079	458 832,89	0,74
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	16 400	1 911 354,40	3,08
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	13 700	1 381 138,10	2,23
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>20 365 570,32</b>	<b>32,85</b>
<b>ITALIE</b>				
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	300 000	331 630,50	0,53
ENI ZCP 13-04-22 EMTN	EUR	2 200 000	2 202 046,00	3,55
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	600 000	565 623,00	0,91
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	200 000	217 623,00	0,35
PRYSMIAN ZCP 17-01-22	EUR	100 000	100 238,00	0,17
SNAM ZCP 20-03-22	EUR	200 000	220 431,00	0,36
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	3 200 000	3 214 248,75	5,18
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>6 851 840,25</b>	<b>11,05</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	EUR	700 000	791 075,83	1,28
ELIOTT CAPITAL SARL ZCP 30-12-22	EUR	4 800 000	4 807 824,00	7,75
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>5 598 899,83</b>	<b>9,03</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	2 600 000	2 681 978,00	4,32
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	300 000	379 108,50	0,61
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	1 000 000	826 953,59	1,33
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	EUR	500 000	438 725,00	0,71
MONDELEZ INTL HLDINGS NE ZCP 20-09-24	EUR	600 000	633 111,00	1,02
QIAGEN NV ZCP 17-12-27 CV	USD	400 000	379 367,77	0,62
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-25	USD	400 000	466 452,98	0,75
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>5 805 696,84</b>	<b>9,36</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BP CAP MK 1.0% 28-04-23	GBP	700 000	852 816,54	1,37
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>852 816,54</b>	<b>1,37</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>57 061 212,20</b>	<b>92,03</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>57 061 212,20</b>	<b>92,03</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
BFT AUREUS ISR IC	EUR	27 500	2 941 284,50	4,74
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 941 284,50</b>	<b>4,74</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 941 284,50</b>	<b>4,74</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 941 284,50</b>	<b>4,74</b>
<b>Créances</b>			<b>10 500,00</b>	<b>0,02</b>
<b>Dettes</b>			<b>-57 562,44</b>	<b>-0,09</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>2 049 135,98</b>	<b>3,30</b>
<b>Actif net</b>			<b>62 004 570,24</b>	<b>100,00</b>

Parts BSO CONVERTIBLE D	EUR	6 013	84,28
Parts BSO CONVERTIBLE C	EUR	646 010,00000	95,19

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
Identifiant d'entité juridique :

BSO CONVERTIBLE  
969500EZH2NJRZZ97V30

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_%



dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de \_\_\_% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé pas d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.





## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour rappel, le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « SFDR ». Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental (aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. Le FCP ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Société de gestion s'assure que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental ou social en mettant en œuvre une politique d'exclusion par rapport aux émetteurs réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants :

- Production de charbon ;
- Production de tabac ;
- Production d'armes controversées.

La Société de gestion suit également la notation ESG du FCP, sans qu'il soit fixé d'objectif.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au 31/12/2022, le score ESG du fonds est de 75,6. Le FCP a également respecté son filtre d'exclusion avec un contrôle quotidien.

### ● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au 31/12/2021, le score ESG du fonds n'était pas suivie. Le FCP a respecté son filtre d'exclusion avec un contrôle quotidien au cours de l'exercice 2021.

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le fonds n'a pas d'objectif d'investissements durables.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables.

Néanmoins, la société de gestion a mis en place une méthodologie interne pour définir ce qu'est un investissement durable. Cette méthodologie utilise les données mises à disposition par Refinitiv sur les critères extra financiers (notes sur les piliers E, S et G et sur les controverses).

Elle définit dans un premier temps si l'émetteur contribue à un objectif social ou environnemental à partir du score délivré par notre fournisseur de donnée extra-financière sur le pilier E ou S. Si la note de la société dépasse un score de 70 / 100 sur l'un des deux piliers alors elle est qualifiée de leader sur le pilier E ou sur le pilier S.

Dans un second temps, la méthodologie permet de vérifier que la société ne cause pas de préjudice important sur les piliers E (Emissions, Utilisation des ressources, Innovation) S (Forces de travail, Droits humains, Communauté, Responsabilité produit) et G (Management, actionnaires et stratégie CSR) et a un score de controverse convenable. Le préjudice important est qualifié par une note inférieure à 20/100 sur les piliers E et S.

Par ailleurs, l'application des pratiques de bonne gouvernance est définie par une note supérieure à 50 / 100 sur le pilier G.

La mise en œuvre de cette méthodologie aboutit à une part de 36,3% d'investissements durables pour le fonds.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le FCP ne prend pas en compte les PAI dans sa politique d'investissement. Ils ont néanmoins été calculés.

### .Entreprises

Indicateur	Fonds	Catégorie	Couverture	Actifs éligibles couverts
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b>				
1.Émissions Scope 1 en Tonnes	850,44		63%	66%
1.Émissions Scope 2 en Tonnes	257,52		63%	66%
1.Émissions Scope 3 en Tonnes	6 410,56		63%	66%
1.Émissions Scope 1,2, et 3 en Tonnes	7 518,52		63%	66%
2.Empreinte Carbone Scope 1 et 2 Tonnes par EURm	40,26	120,82	63%	66%
2.Empreinte Carbone Scope 1,2 et 3 Tonnes par EURm	273,22	432,75	63%	66%
3.Intensité Scope 1 et 2 Tonnes par EURm	197,06	189,25	65%	68%
3.Intensité Scope 1,2 et 3 Tonnes par EURm	565,97	935,61	65%	68%
4.Combustibles fossiles portefeuille impliqué (%)	0,00	2,18	70%	74%
5.Consommation d'énergie non renouvelable (%)	58,65		49%	52%
5.Production d'énergie non renouvelable (%)	28,06		9%	9%
6.Conso. énergétique par secteur à impact élevé sur le climat (%)				
Agriculture, Forêt, Pêche			0%	0%
Mines, carrières			0%	0%
Industrie	0,10		11%	12%
Fourniture d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné	4,08		4%	4%
Fourniture d'eau, assainissement, gestion de déchets			0%	0%
Construction			0%	0%
Grossistes, détaillants, réparation de véhicules motorisés	0,02		2%	2%
Transports et stockage	0,45		8%	9%
Immobilier	0,76		3%	3%
15. Manque de politique de réduction des émissions (%)	39,34	32,84	70%	74%
<b>Biodiversité</b>				
7.Effets négatifs sur la biodiversité (%)	1,25	4,19	70%	74%
<b>Eau</b>				
8.Emissions dans l'eau Tonnes par EURm	0,00		0%	0%
<b>Déchets</b>				
9.Déchets dangereux Tonnes par EURm	0,49		27%	28%
<b>Social et salariés</b>				
10.Violation principes et directives UNGC/OCDE (%)	0,00	0,01	70%	74%
11.Absence de mécanismes de conformité UNGC/OCDE (%)	33,78		70%	74%
12.Ecart de rémunération H/F	4,78		5%	5%
13.Femme au conseil Administration (%)	40,98	39,80	66%	66%
14.Exposition armes controversées (%)	0,00		70%	74%
16.Taux d'accidents du travail	1,84		0%	0%

### .Etats

Indicateur	Fonds	Catégorie	Couverture	Actifs éligibles couverts
<b>Climat</b>				
1.Intensité Carbone		0,13	0%	
<b>Social</b>				
2.Violations sociales			0%	

— — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Description détaillée :

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables. Les données disponibles via nos différents fournisseurs ne nous permettent pas d'évaluer la conformité des investissements à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit financier ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Cependant, notre méthodologie permet de vérifier que la société ne cause pas de préjudice important sur les piliers E (Emissions, Utilisation des ressources, Innovation) S (Forces de travail, Droits humains, Communauté, Responsabilité produit) et G (Management, actionnaires et stratégie CSR) et a un score de controverse convenable (>20). Le préjudice important est qualifié par une note inférieure à 20/100 sur les piliers E, S et G.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

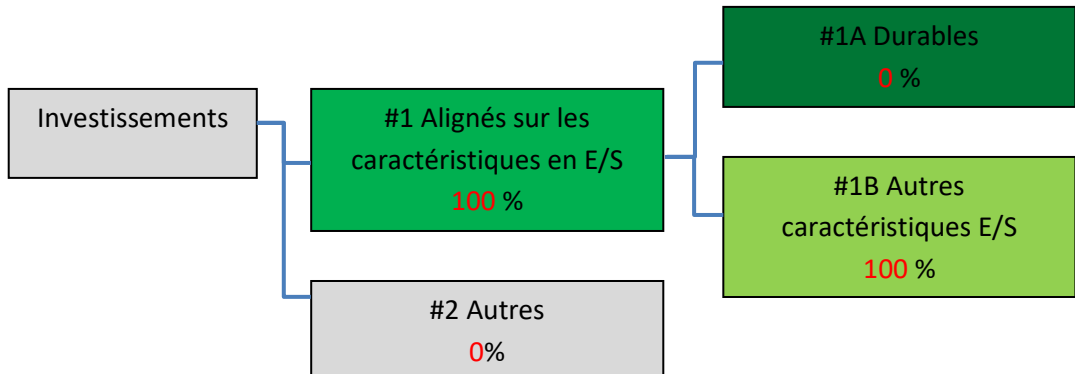
Investissements les plus important	% actifs	Pays	Secteur
ELIOTT 0%22 EXCH	6,59%	LU	Finance
ELIS 0%23 OCEANE	4,90%	FR	Consommation non-cyclique
INDRA 1,25%1023 CV	4,07%	ES	Technologie
AIRFR-KLM 0,125%26	4,03%	FR	Consommation cyclique
CORP.ECO.1%23 EXCH	3,71%	ES	Consommation non-cyclique

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période, à savoir :



## Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

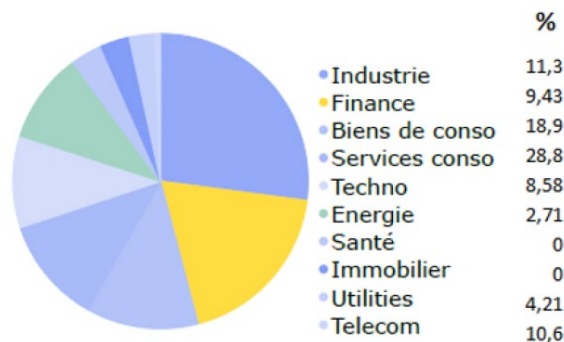
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les secteurs économique des investissements sont les suivants :

#### ALLOCATION SECTORIELLE



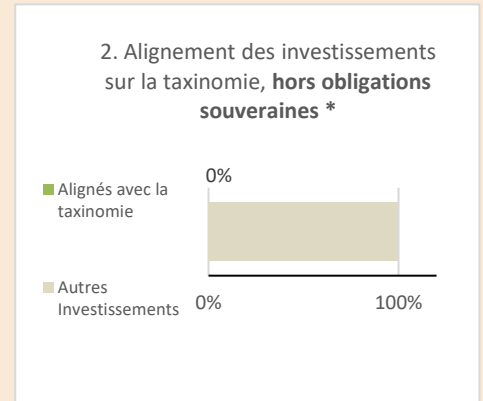
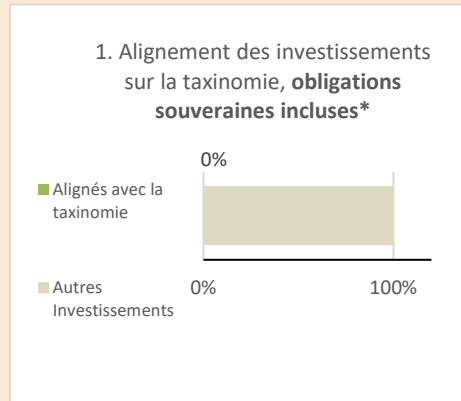


## Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple,
- **Des dépenses d'exploitation (Ope)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Les informations sur la part d'investissement dans des activités transitoires et habilitantes n'est pas disponible.

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE n'est pas disponible pour les périodes de référence précédentes.



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables.

Néanmoins, la société de gestion a mis en place une méthodologie interne pour définir ce qu'est un investissement durable en utilisant les données mises à disposition par Refinitiv sur les critères extra financiers (notes sur les piliers E, S et G et sur les controverses). Cette méthodologie permet d'identifier une part de 32% d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE.



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables.

Néanmoins, la société de gestion a mis en place une méthodologie interne pour définir ce qu'est un investissement durable en utilisant les données mises à disposition par Refinitiv sur les critères extra financiers (notes sur les piliers E, S et G et sur les controverses). Cette méthodologie permet d'identifier une part de 33,9% d'investissements durables sur le plan social.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il n'y a pas d'investissements inclus dans la catégorie « Autres ».

## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Des contrôles pre trade et des contrôles post trade sont mis en œuvre pour s'assurer du respect des filtres d'exclusion.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Le produit n'a pas d'indice de référence durable.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Le produit n'a pas d'indice de référence durable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Le produit n'a pas d'indice de référence durable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Le fonds a une performance de - 8,76 % sur l'exercice 2022, tandis que son indice de référence (European All Cap Focus EUR - ECI Euro auparavant) a une performance de - 14,20 %.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Le produit n'a pas d'indice de marché large.